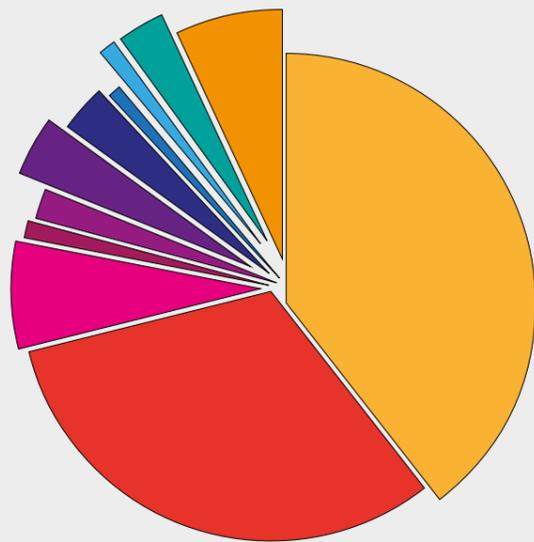


La Communauté d'Agglomération du Grand Guéret gère 13 budgets en 2020 :

- 1 budget principal,
- 12 budgets dits « annexes », destinés au suivi d'activités spécifiques.

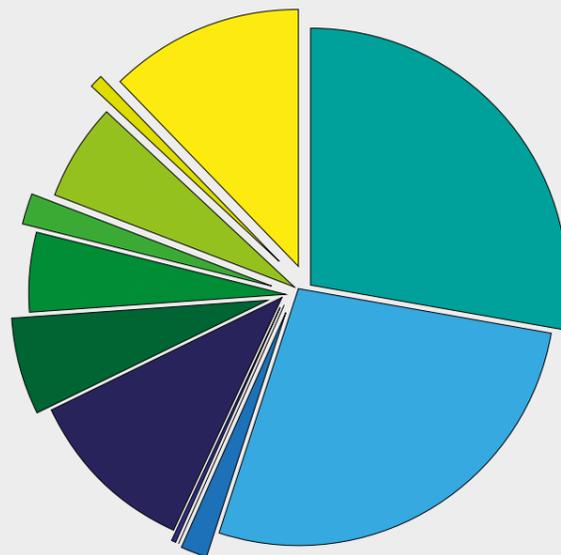
- 6 budgets annexes sont financés sur les ressources de la collectivité, notamment pour le suivi des activités suivantes :
 - le Parc Animalier des Monts de Guéret « Les Loups de Chabrières » ;
 - le Village d'Accueil d'Entreprises ;
 - les sites touristiques d'Anzême et de Jouillat (restaurants et plages) ;
 - le Centre de Ressources Domotique ;
 - l'Aire des Monts de Guéret ;
 - le site de production d'eau industrielle ;
 - le lotissement éco-village, sur la commune de Saint-Christophe ;
 - la Zone d'Activités (parcelles destinées à la vente pour favoriser l'implantation d'entreprises) ;
 - la gestion des eaux pluviales urbaines.
- 6 budgets annexes sont consacrés à la mise en œuvre de services publics exclusivement financés sur les redevances de leurs usagers :
 - le transport urbain (agglo'Bus), à la demande (TAD) et scolaire ;
 - l'assainissement non collectif ;
 - l'assainissement collectif (gestion directe ou confiée à un délégataire) ;
 - l'eau potable (gestion directe ou confiée à un délégataire).

Ventilation des dépenses de fonctionnement par domaine d'activité



- Charges de structure : informatique, assurances, juridique, communication... (1 030 756 €)
- Charges de personnels et élus (6 090 650 €)
- Reversement aux communes et au fonds national de péréquation FNGIR (4 868 418 €)
- Contribution au SDIS de la Creuse (1 058 592 €)
- Lecture publique (163 042 €)
- Accueil de la petite enfance (319 517 €)
- Tourisme et sports nature (649 120 €)
- Dispositif habitat des particuliers et accueil des gens du voyage (468 627 €)
- Stratégies d'aménagement du territoire (Plan Climat Air Energie Territoire, Agenda 21, charte forestière, mobilité, Schéma de Cohérence Territoriale, PLU, santé) (179 172 €)
- Développement économique (101 218 €)
- Soutien aux associations locales (425 000 €)

Ventilation des principales recettes de fonctionnement



- Fiscalité des ménages : taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti, GEMAPI (5 055 205 €)
- Fiscalité économique : CFE, CVAE, TASCOM, IFR (4 727 570 €)
- Compensation État des exonérations et dégrèvements sur la fiscalité locale (413 312 €)
- Taxe de séjour (20 000 €)
- Reversement des communes (48 919 €)
- Dotation globale de fonctionnement de l'État (2 013 420 €)
- Financements structures accueil petite enfance : Département, CAF, MSA (1 020 391 €)
- Financements institutionnels - appels à projet de territoire (État, Région, Département, Europe) (957 259 €)
- Versement du fonds de péréquation des ressources intercommunales (350 000 €)
- Produits des usagers : fourrière canine, médiathèque, crèches, Station Sports Nature, aire d'accueil des gens du voyage, hébergements touristiques, revenus immeubles... (1 009 097 €)
- Vente de gîtes (145 186 €)
- Excédents antérieurs reportés (2 206 632 €)

Budgets annexes : chiffres clés

Services publics administratifs

Parc Animalier des Monts de Guéret

- **Vocation** : gestion du parc « Les Loups de Chabrières »
- **Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2020** = 715 519 €
- **Sources de financement** : billetterie, ventes de la boutique et subvention du budget principal



Eaux pluviales urbaines

- **Vocation** : gestion de la collecte et de l'évacuation des eaux pluviales urbaines
- **Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2020** = 45 500 €
- **Sources de financement** : en 2020, cette compétence est financée par une subvention du budget principal. À compter de 2021, les flux financiers entre la Communauté d'Agglomération et ses communes prendront en compte l'impact de ce transfert de compétence et viendront le neutraliser de part et d'autre



Eco-village de Saint-Christophe

- **Vocation** : suivi budgétaire des parcelles de terrain destinées à la vente aux particuliers
- Ce budget bénéficie d'une gestion spécifique dite de « lotissement »
- **Sources de financement** : produit des ventes et avance remboursable du budget principal, le cas échéant

Lotissements

Équipements et sites divers

- **Vocation** : gestion de l'Aire des Monts de Guéret et du site de production d'eau non potable pour les entreprises installées dans la zone artisanale
- **Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2020** = 204 931 €
- **Sources de financement** : redevance des concessions d'occupation du domaine public sur l'Aire des Monts de Guéret, vente de l'eau non potable, subvention du budget principal



Immobilier d'entreprises

- **Vocation** : gestion du parc locatif dédié à l'implantation d'entreprises sur le territoire et du Centre de Ressources domotique (site de Courtille)
- **Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2020** = 587 551 €
- **Sources de financement** : loyers des entreprises et subvention du budget principal



Zones d'Activités

- **Vocation** : suivi budgétaire des parcelles de terrain destinées à la vente aux entreprises qui souhaitent s'installer sur le territoire
- Ce budget bénéficie d'une gestion spécifique dite de « lotissement »
- **Sources de financement** : produit des ventes et avance remboursable du budget principal, le cas échéant



Service Public d'Assainissement Non Collectif

- **Vocation** : service public local destiné à conseiller et accompagner les usagers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif
- **Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2020** = 79 411 €
- **Sources de financement** : paiement des usagers pour le contrôle des installations d'assainissement non collectif, neuves ou réhabilitées

Assainissement collectif en régie

- **Vocation** : gestion du service d'assainissement collectif, lorsque son exploitation est assurée par les personnels territoriaux, avec l'appui des entreprises locales (autres communes du territoire, hors communes membres des syndicats)
 - **Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2020** = 1 340 229 €
 - **Sources de financement** : redevance des abonnés
- Compétence transférée à l'Agglo le 1^{er} janvier 2020**

Assainissement collectif en délégation

- **Vocation** : gestion du service d'assainissement collectif, lorsque son exploitation est déléguée à un prestataire privé (ville de Guéret)
 - **Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2020** = 190 000 €
 - **Sources de financement** : redevance des abonnés
- Compétence transférée à l'Agglo le 1^{er} janvier 2020**



Transport public

- **Vocation** : gestion de l'agglo'Bus, du Transport À la Demande (TAD) et du transport scolaire
- **Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2020** = 1 925 176 €
- **Sources de financement** : paiement des usagers et fiscalité des entreprises (« versement mobilité »)

Services publics industriels et commerciaux exclusivement financés par les usagers du service

Eau potable en régie

- **Vocation** : gestion du service de fourniture en eau potable, lorsque son exploitation est assurée par les personnels territoriaux, avec l'appui des entreprises locales (autres communes du territoire, hors communes membres des syndicats)
 - **Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2020** = 1 066 642 €
 - **Sources de financement** : redevance des abonnés
- Compétence transférée à l'Agglo le 1^{er} janvier 2020**

Eau potable en délégation

- **Vocation** : gestion du service de fourniture en eau potable, lorsque son exploitation est déléguée à un prestataire privé (villes de Guéret et Sainte-Feyre)
 - **Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2020** = 318 813 €
 - **Sources de financement** : redevance des abonnés
- Compétence transférée à l'Agglo le 1^{er} janvier 2020**

Les montants indiqués n'intègrent pas les écritures budgétaires pour ordre, ni la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (opération neutre sur le budget de l'Agglo).